

Le 07/07/2025

Folio N° 2025/39

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le **25/07/2025**

ID : 031-213101280-20250707-2025_39-DE



Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU 07 juillet 2025**

Date de convocation : 30 juin 2025
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 13
En absence : 1
En votant : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Marc MIRANI, Laurent PAIRASTRE, Laurence DASI, Bruno RENVOISÉ, Benjamin HERVÉ.

Était absente : Céline VANNIER

Madame Pascale RIBES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Sécurisation Piéton - Écluse

Madame le Maire rappelle le projet de réalisation d'une écluse et d'un piétonnier à l'entrée du village, route de Saverdun. Plusieurs réunions ont eu lieu sur place, notamment avec le secteur routier afin de faire le point sur les travaux réalisables à cet endroit-là.

Deux entreprises ont fait parvenir des devis ;

- Entreprise Eiffage – 29 042,40 euros TTC
- Entreprise Jean LEFEVRE – 10 783,68 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** les travaux de réalisation d'une écluse et d'un piétonnier Route de Saverdun.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Jean LEFEVRE pour un montant de **10 783,68 euros TTC.**
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 7 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Pascale RIBES

Le Maire,

Émilie FREYCHE

